Service social régional - Site des Franches-Montagnes

Contact

Adresses

Service social régional - Site des Franches-Montagnes
Rue de la Gare 2
2350 Saignelégier

Mail

contact.ssrfm@ssrju.ch

Téléphone

032 420 72 72

Site

www.ssrju.ch

Fax

Horaires

Heures d'ouverture:
Lundi : 9h - 12h / 14h – 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h
Fermé le mercredi

Informations complémentaires

Prestations

Les Services sociaux régionaux offrent :

- Des prestations à toute personne résidant dans le Canton du Jura et rencontrant des difficultés sociales
- Un soutien financier à celles et ceux dont les ressources sont insuffisantes
- Un accompagnement social personnalisé
- Un maintien du lien social, dans un souci du respect de la dignité humaine

Nous avons à cœur de :

- Améliorer les conditions de vie des habitant-e-s du Canton vivant des situations de précarité
- Faciliter la création et l'entretien de liens sociaux
- Participer à la vie sociale du Canton
- Offrir un éventail de prestations adaptées aux besoins de la population jurassienne, notamment grâce aux ressources de trois secteurs bien différenciés, répartis dans les quatre districts.

Nos secteurs :

- Protection de l'adulte
  Le secteur Protection de l'adulte exécute les mesures de protection décidées par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), sous la surveillance de cette dernière.

La plupart des mesures de protection sont des mesures de curatelle, plus rarement des droits de regard. Ces mesures sont attribuées par l'APEA aux curateurs et curatrices du secteur, qui les exécutent personnellement, avec l'appui de secrétaires comptables.

Nous avons à cœur de respecter dans la mesure du possible les avis des personnes concernées par les mesures de protection, afin de leur permettre de mener une vie conforme à leurs vœux.

Dans leur travail, les curateurs et les curatrices visent la réappropriation progressive de ses droits par la personne accompagnée ou du moins à une amélioration de son autonomie en vue d'une levée de mandat quand cela est possible.

- Protection de l'enfant
  Le secteur Protection de l'enfant des SSRJU est composé d'un-e responsable de secteur et d'une quinzaine d'assistant-e-s sociaux-ales réparti-e-s sur les quatre districts.

Le secteur est en charge de toutes les situations relatives aux mineur-e-s et nous offrons un soutien et un accompagnement à tout enfant, jeune ou famille qui le souhaite.

Nous assumons également les mandats de curatelles éducatives et de tutelles décidés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ainsi que des mandats des autorités judiciaires. Dans ce cadre, plusieurs missions peuvent nous être confiées, notamment :

- Soutien aux parents dans l'éducation de leur enfant;
- Surveillance des relations personnelles entre un-e enfant et ses parents;
- Organisation et suivi des placements d'enfants en institution ou en famille d'accueil;
- Réalisation d'enquêtes sociales;
- Évaluation des familles d'accueil.

De plus, notre secteur propose également :

- La prévention en matière de protection de l'enfant ;
- L'accueil libre des familles et des professionnel-le-s dans le cadre d'une permanence-conseil en protection de l'enfant.
- Aide sociale
  Le secteur Aide sociale apporte un appui financier et social aux personnes en difficulté. Nous vous offrons la possibilité de bénéficier d'un appui personnalisé dans des domaines tels que la gestion de votre assurance maladie, le logement, l'accès aux prestations d'assurances sociales, ou encore la formation.

Nous vous accompagnons également dans vos différents projets personnels ou professionnels à travers l'accès à un large réseau de partenaires dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle.

Notre objectif est de vous permettre de retrouver la plus grande indépendance possible à l'égard de notre appui personnel et matériel.